

Mesdames et Messieurs les journalistes,

En vous remerciant d'avoir répondu à notre invitation, je voudrais, avant d'entrer dans le vif du sujet, vous exprimer la gratitude du Ministère de la Justice et du «Projet audiences foraines» pour l'intérêt que vous avez toujours manifesté à l'égard de cette importante étape du processus de sortie de crise que constituent les audiences foraines. Même si les informations publiées n'ont pas toujours reflété la réalité du terrain, vous avez contribué, sans conteste, à donner à cette opération la publicité nécessaire à sa réussite.

Ainsi, les informations diffusées en début d'opération sur des cas de fraudes, notamment à San-Pédro, à Daloa ou encore à Sinfra, ne sont pas avérées. S'agissant précisément de cette dernière localité, Sinfra, il était d'autant plus difficile d'y frauder que les audiences foraines n'y ont même pas encore commencé. Il s'agit donc d'un cas de contentieux ordinaire portant sur l'authenticité d'une pièce d'identité, comme l'on en rencontre de temps à autre devant les juridictions de notre pays.

Imputé ce cas aux audiences foraines était un fâcheux amalgame.

De même, il n'est pas exact de dire, comme on a pu le lire dans certains organes de presse, que des magistrats ont abandonné leurs postes pour regagner Abidjan, au motif qu'ils n'auraient pas perçu leurs primes. Je m'inscris en faux contre cette information.

Depuis le début de l'opération, aucun magistrat n'a abandonné son poste, ni pour ce motif, ni pour aucun autre motif. Je profite donc de l'occasion pour féliciter tous ces magistrats qui acceptent d'accomplir consciemment leur mission malgré parfois les difficultés réelles.

Les audiences foraines se poursuivent donc sans incidents majeurs, avec les vingt cinq (25) premières équipes qui avaient été déployés sur le terrain. Et j'ai même la joie de vous annoncer qu'une nouvelle vague d'équipes va être déployée dans les jours à venir.

En effet, les tensions de trésorerie que connaissent en ce moment nos finances publiques ont constitué un handicap à l'acquisition des véhicules indispensables à cette opération dont la caractéristique principale est la mobilité des équipes. Le chronogramme initial de déploiement des équipes sur le terrain n'a donc pu être respecté. Mais, grâce à un effort exceptionnel de l'Etat, cette difficulté a été surmontée, et les véhicules attendus ont été achetés, et sont entrain de nous être livrés. Ils sont visibles ici au Ministère, et au garage central.

Cela nous permet de mettre sur le terrain, dès cette semaine même, trente (30) nouvelles équipes. Sont concernées les localités suivantes : (voir tableau en annexe).

Aussitôt après l'entrée en fonction de ces trente (30) nouvelles équipes, le redéploiement des dernières équipes va être initiée, et il en sera ainsi, sans interruption, jusqu'à la couverture intégrale du territoire national.

Dans un souci d'efficacité, le projet prévoit que les trente (30) nouvelles équipes soient déployées suivant le schéma ci-après :

*mercredi 12 décembre : mise en route des magistrats et greffiers ;

*du jeudi 13 au dimanche 16 décembre : concertation entre magistrats, préfets, sous-préfets et élus pour la détermination des localités devant abriter les audiences, conformément au mode opératoire ;

*lundi 17 décembre : début effectif des audiences.

Je lance un appel aux principaux acteurs, en particulier aux magistrats, au corps préfectoral et aux élus afin qu'ils prennent toutes les dispositions utiles pour que le choix des localités se fasse dans les délais sus-indiqués, et que les audiences foraines y démarrent effectivement le lundi 17 décembre 2007.

Je leur demanderais également, dans le choix des localités, de tenir compte des facteurs sociologiques dont la négligence peut entraîner des difficultés sur le terrain.

Je lance aussi un appel à tous les responsables des partis politiques, aux chefs traditionnels et religieux, aux structures de la société civile et aux cadres afin qu'ils se

rendent disponibles pour encadrer nos parents concernés par les audiences foraines, pour les aider à exister légalement et à vaquer à leurs occupations dans de meilleures conditions.

Je vous remercie./-